



Compte rendu

Atelier de concertation
« Connaissance du Territoire »
Jeudi 4 octobre 2018

Parc éolien de
Saint-Vincent-la-Châtre et de
Chail

EPURON
ERG Group

Projet de Saint Vincent la Châtre
Réunion de concertation du jeudi 4 octobre 2018

Préambule

La société **Epuron Groupe ERG** travaille à la réalisation d'un projet de parc éolien sur le territoire des communes de Saint-Vincent-La-Châtre et de Chail dans le département des Deux-Sèvres.

La société **Epuron Groupe ERG** développe des projets de parcs éoliens en France depuis 2002 et est reconnue pour son expertise technique dans ce domaine. Elle a tout récemment rejoint le groupe italien **ERG** qui, avec cette intégration, est en capacité de mener un projet de parc éolien dans son intégralité, depuis l'identification du site jusqu'au démantèlement du parc lorsque celui-ci arrive en fin de vie.

La société **Epuron Groupe ERG** est attentive à se concerter avec les riverains et les habitants des territoires sur lesquels elle développe des projets. De façon pratique, elle s'attache à mettre en place des démarches de concertation qui permettent de préparer certaines décisions qu'elle a à prendre sur le projet, avec toutes les personnes qui se sentent concernées et ont envie de s'impliquer dans la vie de leur territoire ; celles-ci apportant leur connaissance fine du territoire au projet.

La concertation du projet de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chail

Sur le projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chail, la société a été intéressée par l'approche originale et innovante de la concertation de la société **Résonances CFP** qu'elle a mandatée pour concevoir puis animer la concertation du projet.

Les sociétés **Epuron Groupe ERG** et **Résonances CFP** ont convenu d'une concertation en cinq temps :

- ① une Réunion de concertation *Découverte du Projet*,
Cette Réunion de concertation s'est déroulée le mardi 11 septembre 2018.
- ② un Atelier de concertation *Connaissance du Territoire*,
Cet Atelier, objet du présent compte-rendu, s'est déroulé le jeudi 4 octobre 2018.
- ③ un Atelier de concertation *Implantation du Projet*,
Il sera planifié dans le courant du 2ème trimestre 2019.
- ④ un Atelier de concertation *Mesures d'Accompagnement du Projet*.
Il sera planifié dans le courant du 2ème trimestre 2019.
- ⑤ un Atelier de concertation *Suite du Projet après Dépôt*.
Il sera planifié dans le courant du 3ème trimestre 2019.

Il est à noter que ces réunions se déroulent pendant la phase d'études du projet. Elles servent à préparer des décisions qui seront prises par le développeur concernant le projet.

L'atelier de concertation

L'atelier de concertation *Connaissance du Projet* s'est déroulé le jeudi 4 octobre 2018 à 19h00 dans la salle des fêtes de Chail.

Les habitants et les élus de la commune ont été avertis de la réunion par ces affichettes distribuées dans les boîtes aux lettres 15 jours avant.

Sur ces affichettes, afin de faciliter l'organisation de la réunion, il était demandé aux personnes qui souhaitaient participer à la réunion de se manifester et de s'inscrire à l'avance auprès de **Résonances CFP**.

Dans la pratique, 3 personnes se sont inscrites alors qu'une quinzaine de personnes se sont présentées à la réunion. Elles ont toutes été acceptées et ont participé à la réunion. Il est à noter que tous les participants ont accepté d'émarger en arrivant.

La réunion avait pour objet :

- de donner la parole aux participants afin qu'ils partagent avec le porteur de projet les particularités de leur territoire à prendre en compte dans les études du projet : points sensibles, lieux particuliers, espèces animales remarquables... et également
- d'obtenir d'eux les emplacements les plus significatifs pour mener les mesures acoustiques et faire les photomontages dans le cadre des études du projet.

En d'autres termes, ils ont eu à répondre à la question :

« *Comment intégrer votre connaissance du territoire au projet ?* »

La réunion était animée par un binôme :

- *Delphine Claux* qui connaît bien le domaine de l'éolien en général ainsi que ses aspects techniques, et
- *Dominique Druge* dont le rôle est de faciliter les interventions de tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Le porteur de projet, la société **Epuron**, a également participé à la réunion. Il était représenté par :

- *Clément Mione*, chef de projet de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chail,
- *Thomas Haibert*, responsable de l'agence Ouest d'**Epuron Groupe ERG**,
- *Maud Maury*, chef de projets - agence Ouest d'**Epuron Groupe ERG**,
- *Yvonik Guégan*, chef de projets - agence Ouest d'**Epuron Groupe ERG**.

La réunion a duré 2h30 environ.

Le déroulement de l'atelier de concertation

L'atelier de concertation se déroule en quatre temps :

- ① présentation de la réunion de concertation,
- ② travail du thème de l'atelier en sous-groupes de travail,
- ③ restitution du travail du thème de l'atelier à tous, puis
- ④ clôture de la réunion.

1. Présentation de l'atelier de concertation

Dominique Druge remercie les participants d'être présents à la réunion de concertation puis :

- présente la société **Résonances CFP** et ses représentants,
- présente les intervenants de la société **Epuron Groupe ERG**,
- rappelle en quelques mots ce qu'est la concertation et
- restitue l'atelier « Connaissance du territoire » dans le processus de concertation du projet.

Cette réunion est la 2ème d'une série de 5. L'idée est que les participants partagent les particularités de leur territoire à prendre en compte dans les études du projet : points sensibles, lieux particuliers, espèces animales remarquables...

Delphine Claux continue. Elle présente l'atelier ainsi que les éléments préparés et mis à disposition des participants pour travailler sur la localisation des points de mesure du projet. Elle s'appuie sur une présentation PowerPoint et rappelle en quelques mots :

- ce que le porteur de projet a retenu du précédent atelier de concertation,
- le calendrier du projet et les grandes étapes d'un projet de parc éolien,
- la façon de mener les études acoustiques sur un projet de parc éolien,
- la manière d'intégrer un parc éolien dans le paysage, et enfin
- les études écologiques qui seront réalisées.

Pour travailler, les participants disposent de deux cartes de la zone d'implantation du projet - carte IGN papier au format A3 - la première, directement centrée sur cette zone, pour travailler sur l'acoustique et la seconde, plus large, centrée sur le territoire, pour travailler sur le paysage et l'écologie.

2. Le travail en petits groupes

Les participants se répartissent en 4 petits groupes, 3 autour d'un animateur de la société **Epuron Groupe ERG** et le 4ème autour de *Delphine Claux* de la société **Résonances CFP**.

Les participants commencent par prendre le temps de s'approprier à la fois les éléments mis à leur disposition ainsi que le travail qui leur est proposé. Petit à petit, ils rentrent dans l'atelier. Le travail est fluide et se fait dans une ambiance sereine. Les échanges dans les sous-groupes sont nombreux et pertinents.

Il était attendu des participants que :

- pour l'acoustique, ils proposent leurs 3 « meilleurs » emplacements pour faire des mesures acoustiques,
- pour le paysage, ils proposent leurs 5 « meilleurs » emplacements pour faire des photomontages du projet, et
- pour l'écologie, de partager leur connaissance des animaux et des oiseaux qui peuplent la zone du projet et ses environs ainsi que de leurs habitats.